



Deux ou trois choses que nous avons retenues ...

Séances des 27 et 28 octobre 2011

► La GPEC

La CFE-CGC/UNSA est signataire de l'accord national GPEC (au même titre que CFDT et CFTC) au motif d'avancées considérables dans la vision (et la protection) de l'emploi dans les territoires.

Bien évidemment, cet accord ne constitue en rien une panacée et des zones d'ombres demeurent, notamment s'agissant de la question essentielle de la définition des bassins géographiques, puisque se superposent les notions de bassins d'emploi (généralement, les anciennes DR), les bassins de vie ou bassins GPEC (peu ou prou le département, sauf Loire/Haute Loire = 1 seul bassin, l'Isère avec 2 bassins, la Haute Savoie avec 2 bassins, etc..., + la notion de résidence administrative pour les fonctionnaires (et oui, ça existe encore).

S'agissant du CE de la DO Centre Est, les élus ont constaté que le dossier GPEC, à destination des Délégués Syndicaux Coordonnateurs pour le Comité Territorial, contenait des différences d'information importantes s'apparentant à un délit d'entrave, car beaucoup plus complet que celui remis aux élus du CE.

En conséquence les élus du CE ont demandé le report du recueil d'avis à un CE ultérieur afin de pouvoir obtenir un complément d'information qui sera étudié par la commission Emplois et métiers.

► Passage vers l'expertise technique (Smartphones) du CCOR

Problématique de base : FT n'a plus que 24% de parts de marché, contre 29 à SFR et 31% à Bouygues (lequel n'avait que 14% il y a un an).

Il est donc indispensable d'offrir un service référent à nos clients ; les postes proposés seront en bande D, pour un service (avec la plate forme de Rennes) de 45 personnes.

Les OS regrettent dans ce projet le coté non formalisé des soutiens et le flou concernant la formation.

► Création d'un Centre Service Clients « La Fibre » à l'AVSC

Dans le cadre d'un fort développement (attendu) du service « La fibre », (parc qui serait multiplié par 8 d'ici 2012), la DO Centre Est a décidé la création d'un centre Service Client dédié, qui sera positionné :

→ en niveau 1 : au 10 14 de St Etienne :

- Suivi de commande + Gestion, modification (ajout d'option par exemple) + Explication Facture + Réclamation + Déménagement + Résiliation
30 salariés d'ores et déjà volontaires.

→ en niveau 2 : à Annecy : complétude des commandes ADVOI d'Annecy - non automatisées, re-saisie des commandes en KO et suivi de livraison.

En parallèle, un groupe de travail PVV Fibre a pour objectif d'évaluer les ajustements des composantes de la PVV pour tendre vers la moyenne PVV plateau calculée sur les GT Pot et Fidé en examinant les points suivants :

- Limiter les changements de gestion de la PVV du point de vue du CC et du RE => utilisation de l'outil de gestion Nos ventes déjà utilisé pour les autres GT,
- Rémunérer les placements Fibre et POT traités en débordement,
- Maîtriser les taux de transformation des appels Fibre,
- S'assurer du bon niveau de rémunération unitaire des différents produits Fibre,
- Évaluer la pertinence des coefficients multiplicateurs de satisfaction
- Périmètre de l'expérimentation : 2 équipes GT Fibre de Saint Etienne, soit 27 personnes estimées.

Un protocole d'accord sera soumis à la signature des OS.

► Projet de PVV multicanale Grand Public

Un accord national sur les expérimentations en vue d'améliorer les conditions de travail a été signé au niveau national par CGT, CFDT et CFTC.

FT entend présenter son dispositif de PVV multicanale dans le cadre de cet accord, lequel semble en l'état assez éloigné de la problématique conditions de travail, ne serait-ce que par le fait que la PVV consubstantiellement a pour conséquence (sinon pour vocation) de mettre en concurrence les salariés, ce qui est en soi une source essentielle de stress et de risques psychosociaux.

De fait, après le CE, FT décide de passer en force et impose cette PVV sous forme de décision unilatérale.

► Le trésorier (FO) du CE débarqué par CGT-SUD-CFDT

D'une manière étrange et parfaitement surprenante, pour celles et ceux qui n'étaient pas dans la confiance, les syndicats **CGT, SUD et CFDT** ont décidé de mettre fin au mandat du trésorier (FO) du CE.

Cela moins d'un mois avant le terme du mandat lequel, de facto, serait tombé au 22 novembre 2011, date des élections.

Pourquoi une telle précipitation, une telle urgence, quelle mouche avait-elle donc piqué nos syndicalistes majoritaires pour ne pas avoir patienté les 3 petites dernières semaines avant la date des élections ?

Les motifs de cette décision (mise aux voix et votée par CGT, SUD et CFDT) sont de fait peu lisibles :

→ La confiance ne serait plus là (OK, mais pourquoi ne pas avoir l'avoir fait il y a 6 mois, cela aurait eu une certaine cohérence, la confiance ne se perd pas comme on perd un trousseau de clefs...).

→ Un tract de FO aurait mis cause les 3 autres OS d'une manière limite honteuse (aux dires de la secrétaire du CE) : à la lecture du tract, on ne voit pas bien ce qu'il y a de honteux, celui-ci comportant même un petit coté pédagogique pour expliquer aux salariés comment s'est effectuée la répartition des rôles une fois la dernière élection jouée .

→ La secrétaire CGT a indiqué qu'on ne peut laisser la direction (du CE) dériver – il suffisait alors d'attendre 3 petites semaines pour avoir une nouvelle équipe, le bateau n'aurait pas pris l'eau dans l'intervalle...

→ le tract aurait enfin laissé suinter des insinuations sur la santé du secrétaire (début de mandature) et de la secrétaire qui lui a succédé → OK encore : divulguer des informations ou allégations concernant la santé de tel ou telle est effectivement un procédé parfaitement répugnant. Sauf qu'au cas particulier de notre CE, c'est la secrétaire elle-même qui a informé par mail l'ensemble des membres du CE de ses soucis personnels.

Quant au tract incriminé, il indique simplement que le secrétaire-adjoint FO, « avec beaucoup d'humilité mais avec sérieux et application a assumé le poste de secrétaire de CE à de très nombreuses reprises ». C'est peut-être excessif, mais pour le salarié lambda Centre Estien, ça n'est pas particulièrement parlant.

En résumé, quels que soient les motifs officiels ou cachés de cette éviction (qu'aurait donc fait notre ancien trésorier, ou pas fait, ou dit, ou murmuré, ou vu ?), cette opération démontre à l'évidence le caractère autocratique, obscur et parfaitement anti-démocratique du fonctionnement de ce CE.

- Les petites OS (CFTC, CFE-CGC/UNSA) n'ont en rien été tenues informées des tenants et aboutissants de cette éviction.

- Par ailleurs, la façon dont l'éviction a été officialisée en séance du CE s'est située à mille lieues des notions d'humanisme donc de respect de la personne humaine qu'on pourrait croire le b-a-ba de tout syndicaliste. Une affaire vient de sortir récemment au CE Fonctions Supports qui se voit accusé (24 octobre 2011) de harcèlement moral par une de ses salariées ; ce qui s'est passé à la DO Centre Est n'est sans doute pas comparable, mais n'en est peut-être pas très éloigné tant les attaques ad hominem ont été violentes.

La CFE-CGC/UNSA, fondatrice de l'Observatoire du Stress et des mobilités forcées, et qui a beaucoup œuvré par la médiatisation de la crise sociale de 2009 pour l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre les risques psycho sociaux, est atterrée que des méthodes aussi brutales soient employées par ceux là même qui sont censés les combattre.

Quant au sort réservé aux petites OS par le trio des syndicats majoritaires, il s'inscrit lui aussi, au sein de ce CE, dans une logique de rapport de force, du puissant au petit, du fort au faible.

Dans le seul but, validé par la loi FILLON du 20 août 2008, d'étouffer des voix porteuses d'un message différent, authentiquement et exclusivement porté vers la défense des salariés.

Prochain CE (dernier de la mandature) : 17 novembre 2011

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA au CE :

Élue au CE de la DT Centre Est : Anne Roullé (AVSC – Lyon)

Représentant syndical : Noël Fayeaux (AER2A – Saint Etienne)

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionnariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas-ftgroup.org

